

**Objectifs** : Afin de comprendre les demandes et principales motivations pourquoi les femmes choisissent l'avortement médicamenteux par téléconsultation, nous avons analysé les demandes d'aides reçues en 2020 par Women on Web (WoW), un service d'avortement médicamenteux en ligne opérant à l'international.

**Méthode** : Nous avons réalisé une étude par méthode mixte et convergente parallèle utilisant les 809 demandes de consultations reçues par WoW de la France entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020. Nous avons procédé à une étude cross-sectionnelle des données obtenues par le questionnaire de consultation de WoW et une analyse manifeste du contenu anonymisé des correspondances par emails de 140 femmes de la France échangeant avec les services de WoW.

**Résultats** : Nous avons trouvé les femmes rencontrent des contraintes qu'aux niveaux macro, individuel, et des fournisseurs pour accéder à l'avortement en France. Les préférences et besoin de secret (n=356, 46.2%), d'intimité (n=295, 38.3%) et de confort (n=269, 34.9%), sont parmi les raisons les plus citées par les femmes en France pour recourir à l'avortement par téléconsultation avec WoW. La pandémie du COVID-19 (n=236, 30.6%) semble être un facteur important pour recourir à la téléconsultation. Les confinements semblent avoir eu un impact sur le nombre de consultations reçues à WoW de la France, augmentant de 60 en mars à 128 en avril durant le premier confinement, et de 54 en octobre à 80 en novembre durant le deuxième.

**Conclusions** : La demande pour l'avortement médicamenteux en téléconsultation a augmenté en France pendant les confinements. Cependant, les motivations pour recourir à l'avortement par téléconsultation sont multidimensionnelles et dépassent le cadre unique de la pandémie. Étant donné les diverses contraintes que les femmes continuent de rencontrer en essayant d'accéder à l'avortement, la téléconsultation peut aider à répondre aux demandes et besoin d'intimité, de secret et de confort des femmes, tout en facilitant et améliorant l'accès aux services d'avortements, et permettant une prise en charge plus centrée autour de la personne.